



Assemblée générale

Distr. générale
13 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 122 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 13 février 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Additif

Suite à ma lettre datée du 24 janvier 2001 (A/55/745), j'ai l'honneur de vous informer que le Burkina Faso, Djibouti, la Mongolie, le Nicaragua et le Turkménistan ont fait les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi **Annan**